



Mairie de TEULAT  
Le Bourg  
81500 TEULAT

A Teulat, le 7 novembre 2016

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nous, communes et communautés de communes en faveur de l'aménagement de la RN126, prenons note de la décision du préfet de lancer l'enquête publique dès le 5 décembre jusqu'au 23 janvier, malgré les lourdes recommandations et critiques de l'Agence Environnementale (Ae) et du Commissariat Général à l'Investissement (CGI) sur le contenu du dossier du projet d'autoroute. Nous doutons fortement que le Maître d'ouvrage (la DREAL Occitanie) ait pris honnêtement en compte toutes les recommandations. Ce dossier restera donc un dossier orienté et partial. Madame Mousson, maire de Teulat précise " *les avis des experts du CGI et de l'Ae sont on ne peut plus clairs :le projet autoroutier est surdimensionné, le trafic surestimé, les gains de temps surévalués. De plus, les déviations aujourd'hui gratuites ne le seront plus demain générant iniquité et dégradation du cadre de vie de Puylaurens et Soual. Que ce soit le CGI comme Ae, les élus, les associations et les citoyens opposés au projet, tous le répètent : l'autoroute Toulouse-Castres n'est pas la réponse adaptée aux besoins de déplacement, et l'étude de l'aménagement sur place de la RN126 indispensable*".

L'enquête publique sera donc pour nous l'occasion de présenter les résultats de l'étude sur l'aménagement de la RN126 que nous co-finançons avec la région, pour démontrer que la meilleure des options est bien l'aménagement de la RN126. Le bureau d'experts indépendant qui réalise cette étude produira un rapport sur les solutions d'aménagements, leurs coûts et le planning de réalisation, rapport que nous remettrons à la commission d'enquête. Des réunions de présentation des résultats d'études seront programmées alors auprès des populations pendant l'enquête publique. Il est inacceptable que les pouvoirs publics en refusant systématiquement de réaliser cette étude recommandée par l'Ae et le CGI, aient contraint les communes à la réaliser à leur frais pour que les citoyens et les décideurs soient objectivement informés.

Concernant les panneaux déposés sauvagement sur l'espace public le matin du samedi 05 novembre par l'association VIA81, les communes porteront plainte pour affichage publicitaire illégal sur l'espace public et pour risque de mise en danger des automobilistes, ces panneaux gênant la visibilité à certains carrefours ou pouvant se retrouver sur la voie par grand vent puisque non fixé au sol.

**Pour le collectif des Maires opposés au projet autoroutier Toulouse/Castres**  
**Sabine MOUSSON,**  
**Maire de Teulat**